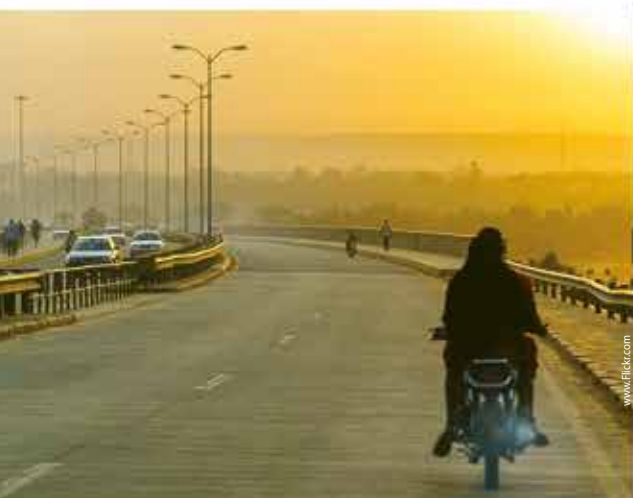




RÉPUBLIQUE DU NIGER

DISPARITES REGIONALES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU NIGER

43,8% du PIB à chercher pour financer
le déficit en milieu rural



Pour citer : ONP et CREG, 2017, DISPARITES REGIONALES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE
AU NIGER: 43,8% du PIB à chercher pour nancer le déficit en milieu rural

DISPARITES REGIONALES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU NIGER

43,8% du PIB à chercher pour financer le déficit en milieu rural

La question des disparités régionales retient l'attention des chercheurs et des décideurs depuis plusieurs années (Dramani, 2013 ; Monfort 2002 ; Fujita et Thisse, 1997, Krugman, 1991). L'existence de disparités entre régions d'un même pays peut être la conséquence d'une mauvaise répartition des ressources dans l'espace. Elle peut, par conséquent, soulever des questions de cohésion économique et sociale. La République du Niger, comme les autres pays de la sous-région, est confrontée aux inégalités liées au milieu de résidence.

La République du Niger est un pays sahélien qui occupe une superficie de 1 267 000 km² au Centre-Ouest de l'Afrique. En 2014, le Niger comptait 18 391 178 habitants (Rapport profil dividende, 2016). Cette population est très inégalement répartie selon le milieu de résidence : 15 375 025 de ruraux, soit 83,6% contre 3 016 153 de citadins, soit 16,4%. Bien que la scolarisation ait connu une amélioration ces dernières années au Niger, il existe encore des écarts importants selon le milieu de résidence. En effet, le taux de scolarisation dans le primaire est passé de 74% en 2007/2008 à 108% en milieu urbain contre 59% et 71% en milieu rural, respectivement pour les deux années (Ministère du Plan, 2013). Ces niveaux d'instruction ne permettent pas au pays d'avoir une main d'œuvre qualifiée pour bien mener les activités économiques. Au Niger, l'économie est fortement dominée par le secteur agricole. Le taux d'activité est de 60% en 2013 ; ce qui entraîne un taux de chômage général de 15,9% en 2012¹. L'incidence de la pauvreté du Niger est passée de 48,2% en 2011 (17,9% en milieu urbain et 54,6% en milieu rural) à 45,4% en 2014 (9,1% pour le milieu urbain et 52,4% en milieu rural)².

Davezies, 2009³ en travaillant sur les inégalités en France, découvre que si les inégalités interrégionales de PIB par habitant, ont tendance à s'accroître entre 1980 et 1994, les inégalités de revenu par habitant entre les régions, les départements ou les aires urbaines ont, elles, globalement diminué des années 1960 à aujourd'hui. En revanche, c'est au niveau local et à l'intérieur des agglomérations que l'inégalité se développe : les communes les plus riches ont tendance à s'enrichir quand les communes les plus pauvres voient leur revenu moyen décliner.

TLILI A. a montré dans l'une de ces études sur la croissance économique⁴ que ce qui caractérise la pauvreté en Tunisie n'est pas l'augmentation relative du nombre de pauvres, mais plutôt l'évolution des inégalités entre les pauvres. Il a aussi démontré que la situation par milieu de résidence est caractérisée par une évolution presque stable des revenus en

milieu urbain et assez faible en milieu rural. Cette évolution trouve, en partie, son explication dans l'effet de l'exode rural qui pèse lourdement sur les conditions de vie en milieu urbain dans la mesure où ce phénomène touche les personnes sans ressources qui viennent gonfler l'effectif de la population urbaine défavorisées.

ENCADRE 1 : La notion de disparités régionales et son importance dans le dividende démographique

Les Nations Unies admettent qu'en raison des variations nationales, il n'est pas possible de distinguer les zones urbaines et les zones rurales sur la base d'une définition unique qui serait valide pour tous les pays. Les zones rurales sont souvent décrites par la négative, par « ce qui n'est pas urbain ». Par conséquent, les incohérences et les variations que l'on observe dans la définition des zones urbaines donnent lieu à des contradictions similaires lorsque l'on s'efforce de définir les zones rurales (BAfD, OCDE, PNUD 2015).

Généralement une ville est une unité urbaine (un établissement humain) étendue et fortement peuplée dont « les habitations doivent être à moins de 200 m chacune, par opposition aux villages », selon les souhaits des Nations Unies, dans laquelle se concentrent la plupart des activités humaines : habitat, commerce, industrie, éducation, politique, culture. Pour George, 1974, une ville se définit comme « un groupement de populations agglomérées caractérisé par un effectif de population et une forme d'organisation économique et sociale ». Tels sont les critères que remplit la plupart des villes en générale et nigériennes en particulier. Par conséquent, les déséquilibres régionaux des pays se posent d'abord en termes de problèmes sociaux.

La notion du dividende démographique consiste à faire contribuer l'ensemble de la population à la croissance économique. De ce point de vue, l'allocation équitable des ressources entre le milieu urbain et le milieu rural s'avère indispensable. Dans le cas particulier du Niger où plus de 80% de la population vit en milieu rural et la pauvreté polarisée, des actions urgentes sont nécessaires afin d'éviter que les déséquilibres constatés actuellement ne se transforment davantage en conflits.

Profil de revenu et de consommation par milieu de résidence

Le graphique ci-dessous présente le profil moyen de revenu par milieu de résidence. De manière générale, on constate que les Nigériens commencent par avoir un revenu à partir de 20 ans et que celui du milieu urbain dépasse de loin celui du milieu rural. La courbe de revenu du milieu urbain présente

¹ Commission Economique pour l'Afrique : Profil Niger, 2015, 42p.

² Rapport Profil Niger, 2016

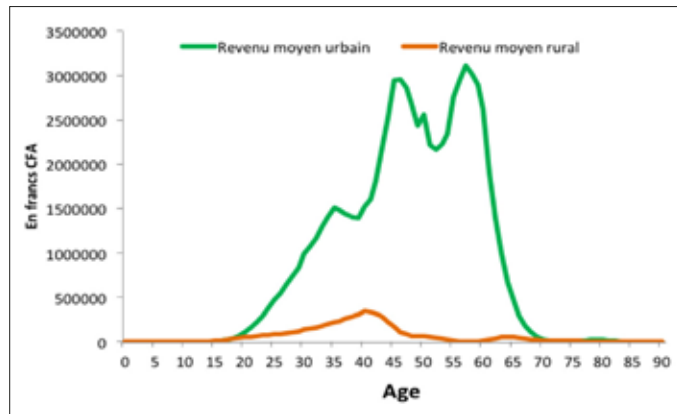
³ Les inégalités en France : une réalité multiforme, Cahiers français n° 351, 2009

⁴ Croissance économique et stratification spatiale de l'inégalité des revenus en Tunisie (1985-2000), 2009

deux pics : un obtenu à 46 ans avec un revenu de 2 960 970 FCFA et le second obtenu à 57 ans avec un revenu de 3 107 243 FCFA. Le revenu le plus élevé est obtenu en milieu rural à 40 ans et est égal à 341750 FCFA.

• Profils de revenu :

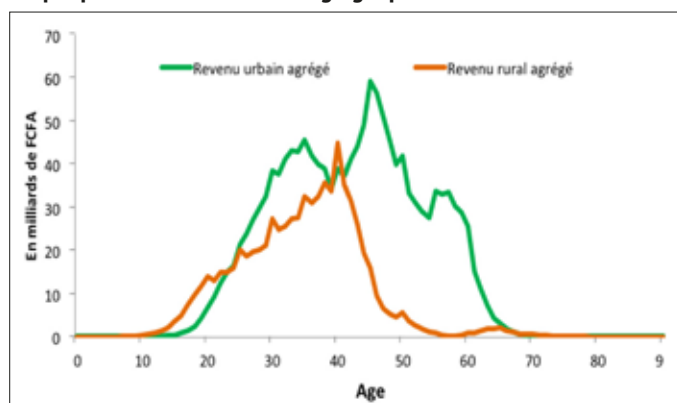
Graphique 1: Profils de revenus moyens par milieu de résidence



Source : CREG, CREFAT, à partir des données l'ECVMA 2014.

Au niveau agrégé, les nigériens commencent par avoir des revenus à partir de 12 ans. Jusqu'à 23 ans, le revenu en milieu rural dépasse celui du milieu urbain ; il le dépasse à nouveau à 40 ans et atteint son pic à 41 ans avec environs 47 milliard de FCFA, pour redescendre à 42 ans avec un revenu de 35 milliards de FCFA. Sur les autres périodes du cycle de vie, le revenu en milieu urbain dépasse celui du milieu rural. Les deux courbes s'annulent à 70 ans. La courbe du milieu urbain présente deux pics comme au niveau moyen : un à 35 ans avec 41 milliards de FCFA et l'autre à 46 ans avec 56 milliards de FCFA. Le poids du revenu rural dans le revenu total est de 34% ; celui du revenu urbain dans 66%

Graphique 2 : Profils de revenus agrégés par milieu de résidence



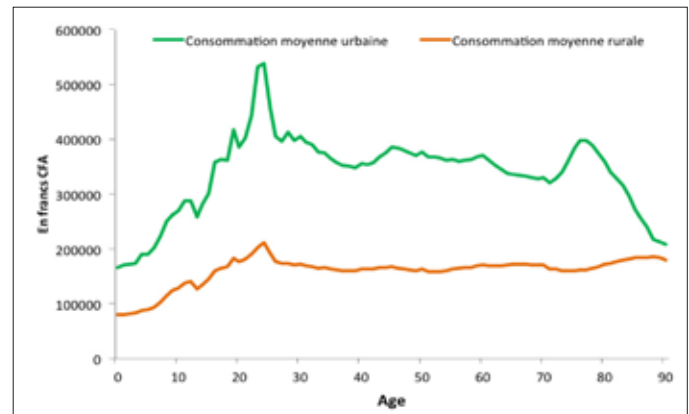
Source : CREG, CREFAT, à partir des données l'ECVMA 2014

• Profils de consommation

Il ressort une grande inégalité dans la distribution des dépenses moyennes de consommation par âge selon le milieu de résidence. En effet, quel que soit l'âge considéré, les citadins ont en moyenne une consommation finale plus importante que celle des ruraux avec des écarts très prononcés à 24 ans (325.555 FCFA) et à 25 ans (263.825 FCFA). Au nombre des facteurs explicatifs de cette inégalité figurent les disparités

spatiales de répartition des infrastructures éducatives et sanitaires. De plus, la source principale des dépenses de consommation en milieu rural demeure l'agriculture (autoproduction) qui dépend des aléas climatiques.

Graphique 3 : Profil moyen de consommation par milieu de résidence

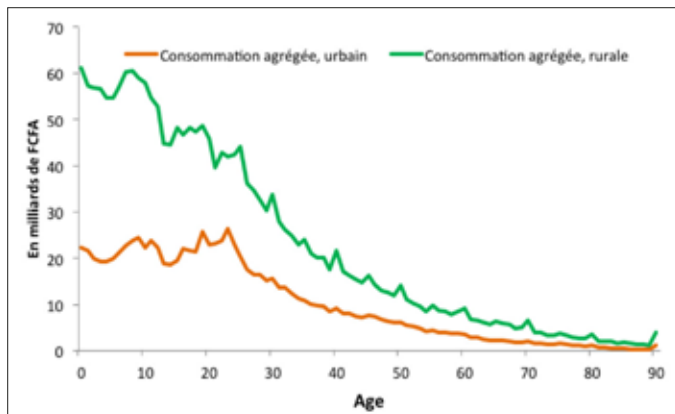


Source : CREG, CREFAT, à partir des données l'ECVMA 2014.

La consommation agrégée est marquée par la part plus importante des personnes vivant en milieu rural. Ceci ne veut pas dire que les Nigériens vivant en milieu rural consomment plus que les citadins mais que les ruraux sont plus nombreux dans la population totale. En effet, la population rurale représente 83,6% de la population en 2014. L'écart entre ces deux consommations agrégées est même atténué par le niveau élevé de la consommation moyenne en milieu urbain qui dépasse très largement celle en milieu rural (graphique 3).

Cette consommation reste croissante jusqu'à 40 ans et amorce sa chute jusqu'à la fin du cycle de vie en conservant la même allure. Après 75 ans, les profils des urbains et des ruraux sont sensiblement les mêmes. Ceci implique un transfert du milieu urbain vers le milieu rural. La consommation rurale représente 69% dans la consommation totale, alors que celle du milieu urbain est de 31%.



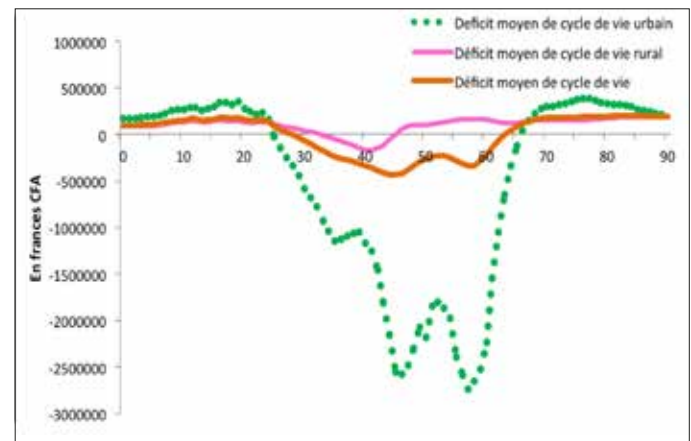
Graphique 4 : Profil agrégé de consommation par milieu de résidence

Source : CREG, CREFAT, à partir des données l'ECVMA 2014.

La dépendance économique par milieu de résidence

Les profils de cycle de vie des personnes vivant en milieu urbain et ceux vivant en milieu rural sont représentés sur les graphiques 5 et 6. Le Déficit du Cycle de Vie moyen par milieu de résidence fait ressortir qu'entre 0-24 ans et 66 ans et plus, le déficit en milieu urbain est plus important qu'en milieu rural. A la naissance, un déficit de 166 068 FCFA est enregistré en

milieu urbain. Il représente plus du double de celui observé en milieu rural au même âge. Ce déficit augmente avec l'âge jusqu'à 11 ans quel que soit le milieu de résidence. En milieu urbain, le déficit du cycle de vie devient négatif entre 25 ans et 65 ans alors qu'en milieu rural c'est seulement entre 33 et 44 ans. Cela signifie que la durée du surplus est de 40 ans en milieu urbain contre seulement 11 ans en milieu rural. Les surplus moyens les plus élevés observés sont de 2 746 662 FCFA en milieu urbain et 177 749 FCFA en milieu rural.

Graphique 5 : Déficit moyens du cycle de vie selon le milieu de résidence

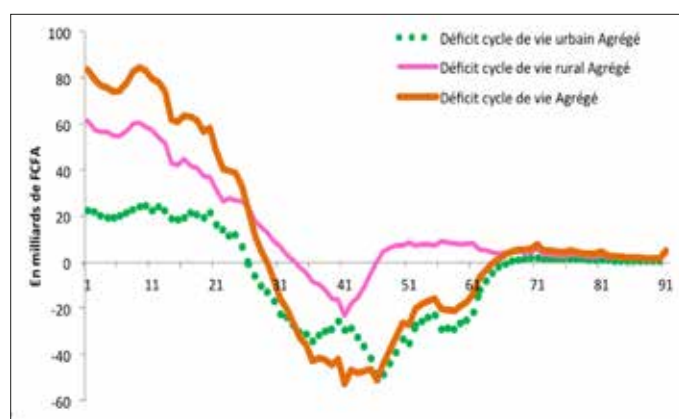
Source : CREG, CREFAT, à partir des données l'ECVMA 2014.



Au niveau agrégé en moyenne, le déficit est généré au niveau des groupes d'âges 0 - 28 ans et de 64 ans et plus. A la naissance (0 an), le déficit du cycle de vie au niveau moyen est évalué à environ 79 milliards de FCFA. Le surplus est généré sur une période de 36 ans.

En milieu urbain, le constat est que la courbe a la même allure que le niveau agrégé moyen à la différence qu'en milieu urbain le surplus se dégage à partir de 26 ans et le déficit à la naissance est de 22 milliards. Le milieu rural, affiche l'image selon laquelle le déficit se dégage à partir de 33 ans et se referme à 46 ans soit 13 années de surplus. A la naissance le déficit en milieu rural dépasse celui du milieu urbain : 61 milliards en milieu rural contre 22 milliards en milieu urbain.

Graphique 6 : Déficit agrégés du cycle de vie selon le milieu de résidence



Source : CREG, CREFAT, à partir des données l'ECVMA 2014.

Le tableau 5 ci-dessous donne la somme des déficits et surplus à tout âge pour chaque milieu de résidence. Il a été généré à partir de la courbe de déficit du cycle de vie agrégé par milieu de résidence.

Ainsi, il apparaît qu'en milieu urbain, un déficit total de 503,4 milliards a été enregistré par les personnes à charge (0-24 ans et 65 ans et plus), soit 12,4% du PIB. Les travailleurs effectifs (25-64 ans) de ce même milieu ont pu dégager un surplus de 1049,1 milliards de FCFA (25,7% du PIB) qui permet de couvrir le déficit des populations à charge en milieu urbain et même de générer un surplus de 545,6 milliards pouvant être transféré en milieu rural. Cependant, ce surplus du milieu urbain est insuffisant pour couvrir le déficit global du milieu rural qui est de 1315,4 milliards, soit 32,3% du PIB de 2014.

Tableau 5 : Répartition (en milliards FCFA) des déficits/surplus agrégés du déficit du cycle de vie par milieu de résidence

	Groupes d'âges ayant un déficit	Total déficit	Part du PIB 2014	Groupes d'âges ayant un surplus	Total surplus	Part du PIB 2014
Urbain	0-24 ans ; 65 ans et plus	503,5	12,4%	25-64 ans	-1049,1	25,7%
Rural	0-33 ans ; 45 ans et plus	1458,0	35,8%	34-44 ans	-142,6	3,5%
Ensemble	0-27 ans ; 64 ans et plus	1782,1	43,7%	28-63 ans	-1025,8	25,2%

Source : CREG, CREFAT, à partir des données l'ECVMA 2014.



I Recommandations

Au terme de l'analyse, nous constatons qu'au niveau résidentiel le problème de l'économie nigérienne se situe à deux niveaux : une contribution du milieu rural au revenu du travail moins importante que celle du milieu urbain et une consommation de ce milieu dépassant celui du milieu urbain; un temps d'accumulation plus prolongé en milieu urbain par rapport au milieu rural, respectivement 37 ans et 13 ans.

L'allocation équitable des ressources entre le milieu urbain et le milieu rural s'avère donc indispensable. Dans le cas particulier du Niger où plus de 80% de la population vit en milieu rural et la pauvreté polarisée, des actions urgentes sont nécessaires afin d'éviter que les déséquilibres constatés actuellement ne se transforment davantage en conflits.

La réduction des disparités régionales est nécessaire pour la capture du dividende démographique. Elle se fera en adoptant une politique d'inclusion spatiale axée sur les services sociaux

de base, la promotion de pôles d'activités régionaux, l'emploi dans les zones rurales et une meilleure gestion du rythme d'urbanisation.

I Actions

• Dans l'immédiat

Mettre en place des mesures de protection sociale en faveur des zones rurales qui paraissent plus vulnérables que les villes sur le cycle de vie économique (seulement 13 ans de surplus).

• A long terme

Réduire les disparités spatiales. En effet, le revenu du travail est généré plus en milieu urbain qu'en milieu rural. La mise en place des pôles économiques de développement et des politiques d'aménagement du territoire adéquates pourrait réduire ces disparités et les enrayer.

Références Bibliographiques

Bafd, OCDE, PNUD 2016 : Perspectives économiques en Afrique 2015 ; VILLES DURABLES ET TRANSFORMATION STRUCTURELLE, 434p.

Commission Economique pour l'Afrique : Profil Niger, 2015, 42p.

Davezies L. : Les inégalités en France : une réalité multiforme, Cahiers français n° 351, 2009 ; p43-48.

Dramani, L. (2013). Disparités régionales et émergence des pôles économiques au Sénégal, Ed. L'Harmattan, Paris.

Fujita et Thisse (1997). Economie géographique, anciens problèmes et nouvelles perspectives, Annales d'Economie et de Statistique, N° 45.

Krugman P.R., 1991, «Increasing Returns and Economic Geography», Journal of Political Economy, 99, p. 483-499

Ministère du Plan (2013). Analyse de la situation des enfants et des femmes du Niger selon une approche basée sur l'équité et les droits humains, Rapport d'études.

Georges P., Dictionnaire de Géographie, PUF, 1977.

République du Niger : Rapport National sur le Profil du Dividende Démographique, 2016, 91p.

Equipe de Rédaction

Equipe Nationale

Appui Technique CREG/CREFAT

Latif Dramani
Yédodé Ahokposs
Mame Coura Ndiaye
Diama Diop Dia